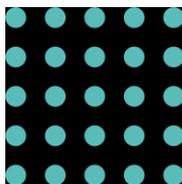


# **SAISIE DES RÉPONSES POUR L'ADMINISTRATION**

## **AMÉLIORATIONS**

### **(DEMANDE DE COMPLÉMENTS & DEMANDE PRÉALABLE À LA SYNTHÈSE)**

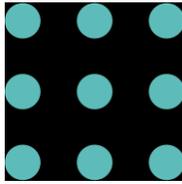
AC-DÉMAT : AUTORISATION DE CONSTRUIRE  
NUMÉRIQUE



8 DÉCEMBRE 2022

**OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, GENÈVE**

*Référence : Saisie des réponses pour l'administration - Améliorations\_v2.docx*



Lors du traitement de votre dossier, le département peut vous faire parvenir 2 types de demande qui ont un fonctionnement similaire.

- Des demandes de compléments pour un dossier en cours d'instruction
- Une demande préalable à la synthèse pour un dossier en synthèse.

Dans ces deux cas, la demande apparaît dans une section "**Demande de l'administration**", avec un compteur correspondant au nombre de demandes en cours.

Ces demandes sont organisées comme suit :

## REGROUPEMENT DES COMMUNICATIONS LIÉES À LA DEMANDE

**Demandes à traiter** 1 demande(s) à traiter ?

**Demande de l'administration** 1

▼ Résultat de l'instruction de votre projet (version 2)

Communications de l'administration



Demande de complément initiale du 12.08.2022



Rejet de l'envoi du 16.08.2022 répondant à demande de complément du 12.08.2022

▼ Demander un délai exceptionnel

Votre demande de délai exceptionnel a été soumise à l'administration le 28.09.2022



Prolongation du délai de réponse au 30.01.2023 de la demande de complément du 12.08.2022

Délai de réponse ?

30.01.2023

J-124

**Demander un délai exceptionnel**

La sous-section "**Communications de l'administration**" vous permet de visualiser l'ensemble des échanges qui ont eu lieu autour de cette demande, et en particulier, les explications requises en cas de rejet de votre envoi précédent.

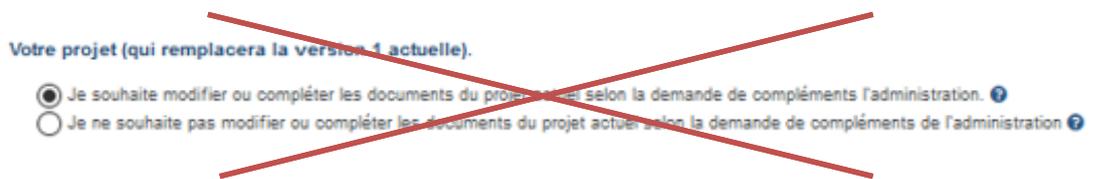
La sous-section "**Demander un délai exceptionnel**" centralise les échanges concernant les demandes de délais. C'est dans cette section que vous trouverez l'échéance de la demande en cours, et les réponses du département correspondant à vos éventuelles demande de délais.

## UNE SEULE ACTION POSSIBLE : REPONDRE

La plateforme vous affiche ensuite votre projet, et vous propose d'effectuer les modifications requises pour obtenir une nouvelle version de projet à soumettre à l'administration.

Rappel : Vous devez obligatoirement répondre à l'entièreté des modifications demandées dans le courrier de demande de complément pour que votre réponse soit déclarée recevable et traitée par le département.

La question "Je souhaite modifier..." / "Je ne souhaite pas modifier" a été supprimée pour éviter toute confusion.



En contrepartie, vous ne serez pas autorisé à soumettre votre réponse si aucune modification n'a été effectuée sur le dossier.

### Erreur

Aucun changement n'a été détecté. Veuillez modifier votre projet selon la demande de l'administration.

Si vous n'entendez pas répondre à l'entièreté d'un des préavis ou à l'une de ses rubriques, merci de le justifier dans le courrier d'explication du projet (A01).

Si vous ne souhaitez pas entrer en matière et répondre à une demande de complément que vous trouvez trop contraignante par exemple, vous devez obligatoirement rédiger et faire parvenir au département un courrier explicatif que vous chargerez dans votre réponse sous la nomenclature A01.

### Cas particulier de la demande préalable à la synthèse :

Si vous ne souhaitez pas fournir les engagements signés demandés, vous devez obligatoirement rédiger et faire parvenir au département un courrier explicatif que vous chargerez sous la nomenclature A01.

Ce courrier peut être chargé dans l'onglet Soumission.

## IDENTIFICATION DES THÉMATIQUES - DEMANDE DE COMPLÉMENT UNIQUEMENT

Chacune des thématiques est identifiée par une ou deux lettres. Les nomenclatures des documents/formulaires de ces thématiques commencent toutes par ces mêmes lettres.

Par ex, pour la thématique "**F – Sol, sous-sol et déchets**", il existe le formulaire "**F03 - Plan d'élimination des déchets**", ou le document "**F01 - Rapport géotechnique complet**".

Afin de vous aider à identifier plus facilement la thématique impactée par une demande de complément, la/les lettres de la thématique sont affichées dans l'intitulé de l'onglet.

Projet	Thématiques	Maquette BIM	Documents	Récapitulatif	Soumission
	<b>B</b> Caractéristiques générales	B Statistiques	C Construction de logement(s)	D/C Transformation de logement(s)	E Chauffage
	F Sol, sous-sol et déchets	G Substances dangereuses	H/I Bruit et air	J Environnement	K Eaux
	L Énergie	M/Q Agriculture et nature	N Mobilité	O Sécurité incendie	P Protection civile
	R Industrie	S Santé et sécurité au travail	S Santé : Commerce / Vétérinaire	T Réseaux	U Patrimoine
	V Génie civil				

## DE NOUVELLES ICONES D'ACTION POUR GÉRER VOS DOCUMENTS - DEMANDE DE COMPLÉMENT UNIQUEMENT

Certaines icônes ont été modifiées pour mieux symboliser les actions effectuées.

Une légende a été ajoutée, elle est consultable en cliquant sur le bandeau bleu "**Voir les explications des icônes d'action...**".

Projet	Thématiques	Maquette BIM	Documents	Récapitulatif
--------	-------------	--------------	-----------	---------------

Veuillez modifier ou compléter les documents de votre projet et supprimer ceux qui ne sont plus exigés (concerne). La nouvelle version doit être complète. Elle remplacera intégralement la version en notre pos:

[Voir les explications des icônes d'action...](#)

Voir les explications des icônes d'action...

Légende

 Ajouter un document

 Remplacer le document existant

 Ignorer ce fichier dans ma nouvelle version

 Supprimer le document ajouté

 Restaurer le document initial

Quelques précisions complémentaires :

**Remplacer un document existant :** Permet de remplacer un document dans votre nouvelle version de projet. La version précédente du document n'est pas supprimée et elle est toujours rattachée à la version précédente de votre projet.

**Ignorer ce fichier dans ma nouvelle version :** Le fichier associé ne sera pas disponible dans votre nouvelle version de projet. Pour autant, le document fourni précédemment est toujours rattaché à la version précédente du projet.

**Supprimer le document ajouté :** Vous pouvez supprimer, suite à une erreur de saisie, un document que vous venez d'ajouter mais qui n'a jamais été transmis à l'administration.

Restaurer le document initial : Permet de revenir/effacer votre dernière action sur ce document.

Projet	Actions	Code	Etat	Description	Date de chargement	Version actuelle	Nouvelle version
A01	 	1	Conservé	Courrier d'explication du projet ?	16.06.2022 à 17:27:50		
				Courrier DD			
A02	  	1	Modifié	Plan de base (au 1/2500e) ?	28.09.2022 à 17:42:34		 
				01 Plan d'ensemble _ Construction			
A03	 	4	Conservé	Plan cadastral (au 1/500e ou 1/250e) ?	16.06.2022 à 17:21:31		
				Plan cadastral			
				Coupe BB			
				Coupe AA			
A04	 	8	Conservé	Plans, coupes et façades (au 1/100e) ?	30.06.2022 à		
				Coupe			

## UN NOUVEL ONGLET RECAPITULATIF - DEMANDE DE COMPLÉMENT UNIQUEMENT

Le récapitulatif de votre projet apparaît dans ce nouvel onglet. Vous pourrez ainsi contrôler que l'ensemble de vos modifications et ajouts apparaissent correctement avant de soumettre votre réponse.

2 sections dans ce récapitulatif :

→ Les modifications effectuées sur les documents

Projet	Thématiques	Maquette BIM	Documents	<b>Récapitulatif</b>	Soumission	
Documents						
Etat	Type de document	Détails	N°	Description libre	Nom fichier	Date de chargement
Projet						
Conservé	A01 - Courrier d'explication du projet			Courrier DD		16.06.2022 à 17:27:50
Modifié	A02 - Plan de base (au 1/2500e)			01 Plan d'ensemble _ Construction	A02_Projet_Plan-base-1-2500_1899...	28.09.2022 à 17:42:34
Conservé	A03 - Plan cadastral (au 1/500e ou 1/250e)			Coupe AA		16.06.2022 à 17:21:31

→ Les modifications effectuées sur les formulaires

Formulaires ancillaires

Etat	Type de formulaire	Date d'enregistrement	Commentaire
Modifié	A00 - Formulaire de demande d'autorisation de construire	28.09.2022 à 15:14:49	
Conservé	B04 - Formulaire Bâtiment – Construction neuve	28.09.2022 à 14:56:58	
Conservé	B04 - Formulaire Bâtiment – Construction neuve	28.09.2022 à 14:56:58	
Conservé	F03 - Plan d'élimination des déchets	28.09.2022 à 14:56:58	
Ajouté	G01 - Attestation de substances dangereuses	28.09.2022 à 17:39:57	
Conservé	L00 - Données énergétiques par bâtiment	28.09.2022 à 14:56:58	
Conservé	L04 - Formulaire installations techniques	28.09.2022 à 14:56:58	

## UNE NOUVELLE VERSION DU REGISTRE DES SIGNATURES PEUT ÊTRE FOURNIE - DEMANDE DE COMPLÉMENT UNIQUEMENT

Dans l'onglet "**Soumission**", il est maintenant possible d'ajouter un nouveau registre des signatures.

Les signatures du(des) propriétaire(s) et du requérant doivent être obligatoirement jointes à votre dossier.  
- Si vous ajoutez un propriétaire dans votre réponse à notre demande de complément, veuillez ajouter sa signature au registre.  
- Si vous modifiez les propriétaires, remplacez le registre existant.

Référence: dc.formulaire.messageRegistre

[Générer le registre des signatures](#) Vous pouvez visualiser ou remplacer le registre des signatures fourni précédemment :

[Ajouter la signature d'un nouveau propriétaire au registre](#)

2 options possibles :

- Le registre de signatures fourni précédemment était incomplet et vous souhaitez le remplacer par un nouveau formulaire, sur lequel vous avez collecté l'entièreté des signatures.
  - ➔ Vous devez utiliser l'icône "Remplacer le registre"



- ➔ Dans ce cas, le registre de signatures chargé remplacera le précédent dans votre nouvelle version de votre projet.
  - ➔ La version précédente du registre existe toujours et reste associée à la version précédente de votre projet.
- Vous avez collecté de nouvelles signatures sur un nouveau registre, et ces signatures viennent en complément du registre fourni précédemment.
  - ➔ Vous devez alors ajouter votre document à votre nouvelle version de projet en cliquant sur le bouton

**Ajouter la signature d'un nouveau propriétaire au registre**

**WWW.GE.CH**